

Commission municipale d'accueil et d'intégration

Driton AJDINI	Communauté albanaise	Jean- François MERMOD	Conseiller communal
Brahim BAJRAMAJ	Communauté albanaise	Jamel BEN SALEM	Conseiller communal
Alain PETTER	Conseiller communal	Jean-Marc CROUSAZ	Conseiller communal
Vincent DUROUX	Conseiller communal	Carlo CARRIERI	Colonie libre italienne
Luz Marina IMSTEPF	Communauté colombienne	Ismet AJVAZI	Communauté albanaise
Célia DUMOULIN	AJA	Labinot HAXHAJ	Communauté albanaise
Sarah LAROCHE- NÉJI	AMIS	José LOPES	Association portugaise
Mariano NGUNZA	Communauté angolaise	Ahmed MESHOD	Communauté irakienne
Serge PACCAUD	Service communautaire de la Planchette	Abraha Mulugeta TESFU	Communauté érythréenne
Marc WICHT	Directeur des écoles	Pascal WÜTRICH	Commissaire de police
Marie-Luce DUROUX	Municipale, présidente de la commission		

Créée à fin 2009 suite au postulat socialiste-POP « Pour la création d'une commission consultative d'accueil et d'intégration » déposé en 2008, la commission d'accueil et d'intégration a connu sa première année d'activité en 2010. Cette commission est avant tout un organe de discussion et de proposition de projets à la Municipalité qui permet les échanges entre les diverses institutions de la commune et la population dans son ensemble. Elle se veut être un trait d'union entre les administrés et les autorités, un lieu de dialogue et d'information réciproque afin de favoriser la reconnaissance mutuelle de tous les habitants de la ville d'Aigle et de promouvoir une meilleure cohésion sociale.

En 2010, la commission s'est réunie à quatre reprises dans différents lieux (salle Frédéric Rouge, Les Moulins dans les locaux de l'AJA, locaux de l'association AMIS à la Planchette). A chaque séance, Mme Tania Allenbach, répondante cantonale à l'intégration pour l'Est vaudois, était présente afin de soutenir le travail de la commission.

Une charte a été établie par la commission afin de définir le cadre du travail de la commission.

« Par cette charte, la Commission d'accueil et d'intégration s'engage à :

- Promouvoir l'accueil et l'intégration des étrangers séjournant dans la commune.
- Constituer un lieu d'échanges, de dialogue et d'informations réciproques entre les administrés et les autorités.
- Coordonner et soutenir les actions en matière d'accueil et d'intégration
- Contribuer à rapprocher les différents acteurs.
- Etre le répondant en matière d'intégration aussi bien pour les autorités communales, les particuliers que les associations et assurer le lien avec la Chambre cantonale, ainsi que les autres commissions communales, établies dans le canton. »

La commission a débuté son travail par un échange entre les membres dans le cadre de différents ateliers sur les enjeux de l'intégration à Aigle et les mesures à prendre en conséquence. Suite à cette démarche, trois groupes de travail ont été développés afin de réfléchir à la mise en œuvre de mesures sur les thèmes de « Accueil des nouveaux arrivants », « Citoyenneté », « Apprentissage du français ».

La commission a proposé plusieurs mesures qui pourraient contribuer à améliorer l'accueil et l'intégration des nouveaux arrivants à Aigle:

- présence des membres de la commission d'accueil et d'intégration à la séance d'accueil des nouveaux arrivants dans la commune,
- amélioration de l'information donnée aux nouveaux arrivants (feuillet au CH, info sur internet, courrier),
- réflexion sur la création d'un document d'information pour les enfants et les jeunes afin de regrouper les diverses prestations proposées,
- mise en place d'un réseau de parrainage pour les candidats à la naturalisation,
- création d'un document regroupant les différents cours de français à disposition dans la commune.

Des échanges constructifs ont également eu lieu avec le médiateur social, ainsi qu'avec les différentes institutions aiglones (école, AJA, service communautaire de la Planchette, communautés étrangères, police...). Le service communautaire de la Planchette ainsi que l'AJA ont présenté leurs activités lors des rencontres de la commission.

Enfin, plusieurs membres de la commission ont participé à différents groupes de travail du projet régional Agoris, plateforme pour une cohabitation harmonieuse dans le Chablais, auquel la commune d'Aigle a adhéré. Ce projet, soutenu par la Confédération et l'Etat de Vaud, vise à « promouvoir les bonnes pratiques en développant, pour les communes engagées et les organismes concernés, la boîte à outils et les synergies qui leur permettront de prendre les mesures adéquates en matière d'accueil des nouveaux arrivants et d'intégration des divers groupes de la population à la vie de la Cité. »